



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 12 Avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze Avril, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 6 Avril 2017

**ETAIENT PRESENTS** : Jean-François YOU, Jean-Michel PASQUIET, Charlène MINCHENEAU, David BONNEAU, Dominique PEULT, Blandine GABORIEAU, Benjamin GAUTRON, Guillaume MARTINEAU, Patricka GUILLOTEAU, Muriel CADOR, Adeline GIRARDEAU, Hélène GUERY.

**ABSENTS EXCUSES** : Jackie FRONTEAU, Dany BAUDON, Rachel BOUDAUD.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Blandine GABORIEAU.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 22 Mars 2017, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit ajouté à l'ordre du jour :

10. Convention n°2016.ECL.0874 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage,
11. Aménagement de la rue des mauges et du parking des mottais : choix de l'entreprise.

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 20.*

#### **1. VOTE DE LA FISCALITÉ 2017**

M. le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'impositions 2016.

Après avoir visualisé le budget investissement 2017, M. le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 1 %.

Taxe	Taux 2016	Taux proposés 2017
Taxe d'Habitation	21.12 %	21.33 %
Taxe Foncière (bâti)	24.01 %	24.25 %
Taxe Foncière (non bâti)	56.14 %	56.70 %



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Après en avoir voté à bulletin secret, le Conseil municipal décide, à 10 voix pour, 1 voix contre et une voix nulle :

- **D'AUGMENTER** les taux d'impositions de 2017 de 1 % par rapport à l'année 2016,
- **DE VALIDER** les taux pour l'année 2017 comme énoncés ci-dessus.

## 2. VOTE DES SUBVENTIONS 2017

M. le Maire informe l'assemblée des demandes de subventions. Il informe le Conseil Municipal que suite à la suppression du CCAS au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, les subventions à caractère social seront versées sur le Budget Principal.

Demandes de Subventions	2016	Demande 2017
Les Baminous (Achat de matériel divers : jeux,...)	250 €	200 €
Le Comité des Fêtes (Feu d'artifice du Préveil)	900 €	900 €
Bibliothèque (Achat de livres)	1 800 €	1 800 €
OGEC (Pause méridienne)	3 838.97 €	4 748.58 €
La Cabane à Rires (Fonctionnement)	21 000 €	21 000 €
Secours Catholique	300 €	300 €
ADMR	740.75 €	2 200 €
ADAPEI	150 €	150 €
Ecole (voyage scolaire)	200 €	200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** les subventions pour l'année 2017 comme détaillées dans le tableau ci-dessus,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires au compte 6574 du Budget Communal de l'année 2017.

## 3. APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'ANNEE 2017

M. le Maire présente à l'assemblée les propositions du Budget Primitif pour l'exercice 2017.

Fonctionnement - Dépenses	Exercice 2016		Exercice 2017	
	Prévu	Réalisé	Propositions	Observations
60611 - Eau et assainissement	5 500.00 €	3 652.64 €	4 500.00 €	Eau potable bâtiments publics
60612- Énergie -Électricité	30 000.00 €	22 951.70 €	28 000.00 €	Electricité Bâtiments publics
60621 - Combustibles	6 500.00 €	5 246.75 €	6 500.00 €	Gaz bâtiments publics
60622 - Carburants	1 500.00 €	1 703.16 €	2 000.00 €	Fourniture carburants véhicules
60623 - alimentation	80 000.00 €	82 982.82 €	84 000.00 €	Repas cantine 2016 82300 €



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

60631 - Fournitures d'entretien	1 500.00 €	1 264.25 €	2 500.00 €	Mottais
60632 - Fournitures de petit équipement	6 500.00 €	3 150.56 €	5 000.00 €	Produits divers fonctionnement service technique
60633 - Fournitures de voirie	3 500.00 €	1 463.60 €	2 500.00 €	Point à temps
60636 - Vêtements de travail	1 600.00 €	1 235.05 €	1 000.00 €	Service technique
6064 - Fournitures Administratives	4 500.00 €	3 190.32 €	4 500.00 €	3500 Mairie + 1000 doigts de fée
6065 - Livres	1 800.00 €	1 229.00 €	1 800.00 €	Livres bibliothèques
6068 - Autres matière et fournitures	7 000.00 €	3 947.71 €	5 500.00 €	Plantations et terreau
611 - Contrat de prestations de services	2 000.00 €	2 495.49 €	3 000.00 €	Gestion des logiciels et du matériel
6132 - Locations immobilières	1 500.00 €	261.05 €	1 000.00 €	Locations des salles ext
6135 - Locations mobilières	3 000.00 €	2 960.88 €	4 300.00 €	Location copieurs, machine à affranchir, tracteur et autres
61521 - Terrains	9 500.00 €	24.00 €	3 000.00 €	Entretien divers
615221 - Bâtiments Publics	15 000.00 €	20 600.70 €	16 000.00 €	Entretien stade, fenêtre sacristie et façade bâtiments et salle de sports
615231 - Voies & Réseaux	20 000.00 €	24 076.43 €	25 000.00 €	Entretien Marillaud et maintenance SyDEV,...
61524 - Bois et forêts	0.00 €	140.00 €	0.00 €	
61551 - Matériel Roulant	4 000.00 €	2 126.51 €	13 000.00 €	Réparation du tracteur 9600 €
61558 - Autres biens mobiliers	2 000.00 €	2 653.86 €	2 000.00 €	Réparation petit matériel
6156 - Maintenance	3 500.00 €	2 910.10 €	3 500.00 €	Maintenance logiciels, extincteurs
6161 - Primes d'assurances	15 190.00 €	5 189.05 €	15 000.00 €	Assurance dommage ouvrage Mottais
6182 - Documentation générale et technique	100.00 €	99.40 €	100.00 €	Abonnement vie communale
6184 - Versements à des organismes de format°	100.00 €	0.00 €	600.00 €	Formation extincteurs Revoir 2018 pour assoc ?
6225 - Indemnités aux comptables et aux régisseurs	650.00 €	449.89 €	0.00 €	Plus d'indemnités
6226 - Honoraires	500.00 €	0.00 €	500.00 €	Honoraires divers
6227 - Frais d'actes et de contentieux	10 000.00 €	8 048.68 €	5 000.00 €	Frais de notaires
6228 - Divers	800.00 €	944.80 €	800.00 €	Bulletins salaires + doc unique 200€
6231 - Annonces & insertions	500.00 €	439.74 €	500.00 €	Publications marchés
6232 - Fêtes & Cérémonies	5 000.00 €	5 146.62 €	12 000.00 €	Repas aînés suite suppression CCAS+ fête des voisins et repas divers
6237 - Publications	10 000.00 €	8 713.92 €	10 000.00 €	Bulletins et flyers
6251 - Voyages et déplacements	200.00 €	120.00 €	200.00 €	Remboursement frais kilométriques



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

6261 - Frais d'affranchissement	2 000.00 €	2 435.36 €	1 500.00 €	
6262 - Frais de télécommunications	4 500.00 €	5 072.23 €	4 500.00 €	Attente suite au changement d'opérateur
627 - Services bancaires et assimilés	1 500.00 €	250.00 €	1 000.00 €	ligne de trésorerie
6281 - Concours divers (cotisations)	600.00 €	655.64 €	700.00 €	Adhésions diverses
6284 - Redevances pour services rendus	3 000.00 €	2 566.73 €	3 000.00 €	OM
63512 - Taxes Foncières	2 000.00 €	1 916.00 €	2 000.00 €	Propriétés de la commune
63513 - Autres impôts locaux	3 167.00 €	0.00 €	0.00 €	TA salle des Mottais
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>270 207.00 €</b>	<b>232 314.64 €</b>	<b>276 000.00 €</b>	
6218 - Autre personnel extérieur	0.00 €	0.00 €	0.00 €	Pas de besoin
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L	100.00 €	96.00 €	90.00 €	
6336 - Cotisations CNFPT & CDG	2 000.00 €	1 579.08 €	2 000.00 €	
6338- Autres impôts, taxess/ rémunérat°	300.00 €	285.00 €	300.00 €	
6411 - Personnel titulaire	80 000.00 €	75 211.09 €	83 000.00 €	
6413 - Personnel non titulaire	14 500.00 €	11 822.39 €	15 000.00 €	
6451 - Cotisations à l'URSSAF	19 000.00 €	17 636.00 €	20 000.00 €	
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	19 000.00 €	16 983.80 €	17 500.00 €	
6454 - Cotisations aux ASSEDIC	1 000.00 €	757.00 €	1 000.00 €	
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	6 000.00 €	5 780.75 €	5 500.00 €	
6456 - Versements au FNC du supplément familial	1 000.00 €	736.00 €	1 000.00 €	
6458 - Cotisations aux autres organismes	300.00 €	200.00 €	250.00 €	
6474 - Versements aux autres œuvres sociales	900.00 €	1 013.50 €	1 500.00 €	cotisations FDAS
6475 - Médecine du travail, pharmacie	350.00 €	379.44 €	150.00 €	Pas de visites médicales en 2017
6478 - Autres charges sociales diverses	150.00 €	109.02 €	150.00 €	Salaires
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>144 600.00 €</b>	<b>132 589.07 €</b>	<b>147 440.00 €</b>	
<b>022 - Dépenses Imprévues</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	<b>320 610.22 €</b>	<b>320 610.22 €</b>	<b>257 990.56 €</b>	
6811 - Dotation aux amortissements	41 000.00 €	40 648.99 €	41 000.00 €	
<b>042 - Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>41 000.00 €</b>	<b>40 648.99 €</b>	<b>41 000.00 €</b>	
6531 - Indemnités	30 000.00 €	27 084.84 €	30 000.00 €	
6533 - Cotisations de retraite	1 200.00 €	1 116.00 €	1 300.00 €	
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 500.00 €	4 140.00 €	4 500.00 €	
65541 - Contributions aux organismes de regroupement	1 239.00 €	1 238.77 €	0.00 €	SIVU Piste Routière pris par Comcom
6542 - Créances éteintes	0.00 €	0.00 €	42.96 €	Admission en créance éteinte
6558 - Autres contributions obligatoires	2 100.00 €	1 337.62 €	2 100.00 €	Participat° école beurepaire + Les Herbiers



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

657362 - CCAS	3 500.00 €	3 500.00 €	0.00 €	Suppression CCAS
6574 - Subventions de fonctionnements aux associations et autres	141 500.00 €	138 323.58 €	152 000.00 €	118 500 OGECE + 24 000 Périsco + 270 bulletin + 2 930 SUBV CCAS + 200 classe neige + 900 Comité + 4749 pause méridienne
658 - Charges diverses de la gestion courante	0.00 €	110.52 €	114.00 €	Contribution CDG
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>184 039.00 €</b>	<b>176 851.33 €</b>	<b>190 056.96 €</b>	
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	14 000.00 €	11 461.46 €	17 000.00 €	Prêt 400 000 € 2017
6681 - Indemnité pour remboursement anticipé	800.00 €	0.00 €	800.00 €	Prêt relais
668 - Autres charges financières	1 000.00 €	0.00 €	500.00 €	déblocage prêt
<b>66-Charges financières</b>	<b>15 800.00 €</b>	<b>11 461.46 €</b>	<b>18 300.00 €</b>	
673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €	Trop titré EDF
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 500.00 €</b>	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>986 256.22 €</b>	<b>914 475.71 €</b>	<b>943 287.52 €</b>	

Fonctionnement - Recettes	Exercice 2016		Exercice 2017	
	Prévu	Réalisé	Propositions	Observations
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2016</b>	<b>193 970.22 €</b>	<b>193 970.22 €</b>	<b>24 059.52 €</b>	
6419 - Remboursement sur rémunérations du personnel	12 000.00 €	12 255.41 €	12 000.00 €	Agence postale 1001 €
6479 - Remboursement sur autres charges sociales	0.00 €	233.80 €	0.00 €	Remboursement CNP
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>12 000.00 €</b>	<b>12 489.21 €</b>	<b>12 000.00 €</b>	
70311 - Concession dans les cimetières	300.00 €	0.00 €	300.00 €	
7067 - Red. Serv. Cantine	72 000.00 €	91 033.58 €	80 000.00 €	
70848 - aux autres organismes	0.00 €	227.40 €	0.00 €	Remboursement Fournisseur (EDF)
70878 - par d'autres redevables	0.00 €	4 652.78 €	0.00 €	Remboursement divers (lait scolaire et cambriolage)
<b>70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>72 300.00 €</b>	<b>95 913.76 €</b>	<b>80 300.00 €</b>	
7311- Taxes foncières et d'habitation	368 000.00 €	368 033.00 €	378 894.00 €	
7318 - Autres impôts locaux	0.00 €	494.00 €	0.00 €	
7321 - Attribution de Compensation	45 000.00 €	45 014.08 €	43 775.00 €	43800



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

7325 - Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et interco	42 636.00 €	42 897.00 €	36 000.00 €	FPIC 36000
7336 - Droits de Place	250.00 €	0.00 €	0.00 €	
7351 - Taxe sur l'électricité	0.00 €	240.87 €	0.00 €	
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation	30 000.00 €	32 969.71 €	30 000.00 €	
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>485 886.00 €</b>	<b>489 648.66 €</b>	<b>488 669.00 €</b>	
7411 - Dotation forfaitaire	120 000.00 €	119 904.00 €	115 587.00 €	
74121 - Dotation Solidarité Rurale	45 000.00 €	45 297.00 €	54 000.00 €	
74127 - Dotation Nationale de Péréquation	26 000.00 €	27 295.00 €	28 000.00 €	
744 - FCTVA	0.00 €	0.00 €	6 500.00 €	
7472 - Régions	0.00 €	264.46 €	500.00 €	Remboursement élections
7478 - Autres organismes	8 600.00 €	8 607.41 €	8 000.00 €	CEJ
748314 - Dotation unique de compensation spécifique	0.00 €	262.00 €	0.00 €	Compensation Taxe professionnelle
74834 - Etat Compensat° au titre des exonérat° des taxes foncières	4 000.00 €	3 897.00 €	3 500.00 €	
74835 - Etat - Compensat° exonérat° TH	8 000.00 €	6 966.00 €	9 672.00 €	
7488 - Autres attributions et participations	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	Participation des Communes ext. École
<b>74 - Dotations, subventions et participations</b>	<b>213 600.00 €</b>	<b>212 492.87 €</b>	<b>227 759.00 €</b>	
752 - Revenus des immeubles	3 500.00 €	4 944.00 €	5 500.00 €	locations salles
7551 - Excédent des budgets annexes	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €	
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 500.00 €</b>	<b>4 944.00 €</b>	<b>105 500.00 €</b>	
761 - Produits de participation	0.00 €	2.28 €	0.00 €	
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2.28 €</b>	<b>0.00 €</b>	
722 - Travaux en régie	5 000.00 €	2 342.80 €	5 000.00 €	
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>2 342.80 €</b>	<b>5 000.00 €</b>	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES RÉELLES</b>	<b>986 256.22 €</b>	<b>1 011 803.80 €</b>	<b>943 287.52 €</b>	



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Investissement - Dépenses	Exercice 2016	Exercice 2017	
		Propositions	Observations
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - Année 2016 (cumulé n-1 et n)</b>	<b>111 102.45 €</b>	<b>394 303.97 €</b>	
1641 - Emprunts en Euros	66 344.27 €	230 000.00 €	Remboursement prêt relais 150000€ + prêt 400 000 € 2017
16818 - Autres Prêteurs (MSA-CAF)	14 610.00 €	14 610.00 €	CAF et MSA
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>80 954.27 €</b>	<b>244 610.00 €</b>	
<b>020 - Dépenses Imprévues Investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	
204172 - SyDEV	316.00 €	18 700.00 €	
2115 - Terrains bâtis	564.00 €	0.00 €	Bornage parcelle école
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	25 948.88 €	1 800.00 €	Panneaux Signalisation
2168 - Autres collections et œuvre d'art	350.01 €	1 750.00 €	Registres état civil
2183- Matériel de bureau et matériel informatique	446.46 €	4 000.00 €	Bureau
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 625.35 €</b>	<b>26 250.00 €</b>	
2313 - Travaux	2 342.80 €	5 000.00 €	Travaux en régie
<b>040 - Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>2 342.80 €</b>	<b>5 000.00 €</b>	
21318 - Autres bâtiments publics	0.00 €	36 000.00 €	salle paroissiale
<b>041 - Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 000.00 €</b>	
<b>41 - Eglise</b>	<b>1 179.60 €</b>	<b>0.00 €</b>	
2315 - Installations, matériels et outillage	1 179.60 €	0.00 €	
<b>42 - Voirie</b>	<b>1 904.15 €</b>	<b>339 600.00 €</b>	
2315 - Installations, matériels et outillage	1 904.15 €	339 600.00 €	Guirlandes + travaux voirie
<b>46 - Divers</b>	<b>6 495.00 €</b>	<b>87 520.00 €</b>	
2111 - Terrains nus	6 495.00 €	47 520.00 €	Achat terrains Baubry et viab.
2115 - Terrains bâtis	0.00 €	40 000.00 €	Bâtiment Petiot et démolition
<b>48 - Salle Polyvalente</b>	<b>631 220.80 €</b>	<b>738 500.00 €</b>	
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	3 093.74 €	3 500.00 €	
2184 - Mobilier	23 551.68 €	25 000.00 €	
2313 - Constructions	604 575.38 €	710 000.00 €	
<b>57 - Ensemble Sportif</b>	<b>0.00 €</b>	<b>29 926.00 €</b>	
2313 - Constructions	0.00 €	29 926.00 €	Accessib. salle sports
<b>60 - Foyer Communal</b>	<b>250.93 €</b>	<b>0.00 €</b>	



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

2313 - Constructions	250.93 €	0.00 €	
<b>67 - Cimetière</b>	<b>14 577.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	
2313 - Constructions	14 577.00 €	0.00 €	
<b>69 - Terrains de sports</b>	<b>7 072.32 €</b>	<b>0.00 €</b>	
2313 - Constructions	7 072.32 €	0.00 €	
<b>84 - Bâtiments Communaux</b>	<b>7 046.38 €</b>	<b>0.00 €</b>	
21318 - Autres bâtiments publics	2 455.20 €	0.00 €	Portail Atelier
2184 - Mobilier	761.33 €	0.00 €	Etagère Cuisine
2313- Constructions	3 829.85 €	0.00 €	Raccordement église
<b>88 - Aire de jeux</b>	<b>0.00 €</b>	<b>12 000.00 €</b>	
2313 - Constructions	0.00 €	12 000.00 €	
<b>92 - Bibliothèque</b>	<b>811.45 €</b>	<b>110 000.00 €</b>	
2313 - Constructions	811.45 €	110 000.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>892 582.50 €</b>	<b>2 038 709.97 €</b>	

Investissement - Recettes	Exercice 2016	Exercice 2017	
		Propositions	Observations
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>320 610.22 €</b>	<b>257 990.56 €</b>	
<b>1641 - Emprunt</b>	<b>100 000.00 €</b>	<b>485 211.42 €</b>	
28041511 - Biens mobiliers, matériel et études	205.96 €	206.00 €	
2804172 - Bâtiments et installations	36 998.50 €	37 294.00 €	
28132 - Immeubles de rapport	3 444.53 €	3 500.00 €	
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>40 648.99 €</b>	<b>41 000.00 €</b>	
10222 - F.C.T.V.A	26 207.25 €	115 000.00 €	<i>Estimatif à revoir</i>
10223 - Taxe d'Aménagement	24 053.47 €	15 000.00 €	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisé	111 102.45 €	394 303.97 €	
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>161 363.17 €</b>	<b>524 303.97 €</b>	
13251 - GFP de rattachement	0.00 €	36 000.00 €	<i>Salle paroissiale</i>
<b>041 - Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 000.00 €</b>	
1321 - Etat	37 656.00 €	144 864.00 €	<i>Acompte DETR + FSIL+</i>
1322 - Régions	21 900.00 €	208 420.00 €	<i>Leader + région + voirie</i>
1323 - Départements	3 704.60 €	99 461.80 €	<i>Restaurant scolaire+Rue des Mauges +la brosse+biblio+mottais</i>
1325 - Groupement de collectivités	25 000.00 €	25 000.00 €	<i>Sydev</i>
1327 - Budget communautaire et fonds structurels	62 560.00 €	124 164.00 €	<i>Fonds de concours</i>



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

1328 - Autres	10 565.78 €	25 934.22 €	<i>Réserve parlementaire sénat + déput</i>
<b>13 - Subventions d'investissement</b>	<b>161 386.38 €</b>	<b>627 844.02 €</b>	
27638 - Autres établissements publics	25 154.09 €	0.00 €	<i>Remboursement sur avance BA</i>
<b>27 - Autres immobilisations financières</b>	<b>25 154.09 €</b>	<b>0.00 €</b>	
<b>024 - Produits de cessions</b>	<b>0.00 €</b>	<b>66 360.00 €</b>	
2313 - Constructions	9 725.90 €	0.00 €	
<b>23 - Immobilisations en cours</b>	<b>9 725.90 €</b>	<b>0.00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>818 888.75 €</b>	<b>2 038 709.97 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget primitif du budget Principal de l'exercice 2017.

#### **4. APPROBATION DU BUDGET ANNEXE 2017 – LOTISSEMENT « LES ORANCHERES »**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions du Budget Primitif pour l'exercice 2017.

Fonctionnement - Dépenses	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
6015- Terrains à aménager	61 071.70 €	103 768.82 €
6045 - Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	1 612.83 €	0.00 €
605 - Achats de matériel, équipements & travaux	753.50 €	0.00 €
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>63 438.03 €</b>	<b>103 768.82 €</b>
6522 - Reversement des excédents des budgets	0.00 €	99 645.59 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>99 645.59 €</b>
71355 - Variation des stocks de terrains aménagés	100 372.54 €	70 790.87 €
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>100 372.54 €</b>	<b>70 790.87 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>163 810.57 €</b>	<b>274 205.28 €</b>

Fonctionnement - Recettes	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2016</b>	<b>214 379.81 €</b>	<b>210 477.11 €</b>
7015 - Ventes de terrains aménagés	89 117.00 €	63 728.17 €



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

<b>070 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>89 117.00 €</b>	<b>63 728.17 €</b>
71355 - Variation des stocks de terrains aménagés	70 790.87 €	0.00 €
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>70 790.87 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>374 287.68 €</b>	<b>274 205.28 €</b>

Investissement - Dépenses	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	- €	<b>70 790.87 €</b>
1641 - Emprunts en Euros	150 000.00 €	0.00 €
1678 - Autres emprunts et dettes	25 154.09 €	0.00 €
<b>16 - Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>175 154.09 €</b>	<b>0.00 €</b>
3555 - Terrains aménagés	70 790.87 €	
<b>40 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b> <i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	<b>70 790.87 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>245 944.96 €</b>	<b>70 790.87 €</b>

Investissement - Recettes	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>74 781.55 €</b>	<b>0.00 €</b>
1641 - Emprunts en euros	0.00 €	
<b>016 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
3555 - Terrains aménagés	100 372.54 €	70 790.87 €
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>100 372.54 €</b>	<b>70 790.87 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>175 154.09 €</b>	<b>70 790.87 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget primitif du budget Annexe du Lotissement « Les Oranchères » de l'exercice 2017.

##### 5. APPROBATION DU BUDGET ANNEXE 2017 – LOTISSEMENT « LES PINS »

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions du Budget Primitif pour l'exercice 2017.

Fonctionnement - Dépenses	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
6015- Terrains à aménager	80 545.60 €	30 100.00 €



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

6045 - Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	6 902.50 €	0.00 €
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>87 448.10 €</b>	<b>30 100.00 €</b>
71355 - Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	87 448.10 €
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>87 448.10 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>87 448.10 €</b>	<b>117 548.10 €</b>

Fonctionnement - Recettes	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
002 - Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2016	0.00 €	100.00 €
70878 - Par d'autres redevables	100.00 €	0.00 €
7015 - Ventes de terrains aménagés	0.00 €	
<b>070 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>100.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
71355 - Variation des stocks de terrains aménagés	87 448.10 €	117 448.10 €
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>87 448.10 €</b>	<b>117 448.10 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>87 548.10 €</b>	<b>117 548.10 €</b>

Investissement - Dépenses	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	87 448.10 €
1641 - Emprunts en Euros	0.00 €	0.00 €
<b>16 - Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
3555 - Terrains aménagés	87 448.10 €	117 448.10 €
<b>40 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b> <i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	<b>87 448.10 €</b>	<b>117 448.10 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>87 448.10 €</b>	<b>204 896.20 €</b>

Investissement - Recettes	Réalisé 2016	Proposé
		Montant
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €
1641 - Emprunts en euros	0.00 €	117 448.10 €
<b>016 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>117 448.10 €</b>
3555 - Terrains aménagés	0.00 €	87 448.10 €



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	87 448.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>	<b>204 896.20 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget primitif du budget Annexe du Lotissement « Les Pins » de l'exercice 2017.

## 6. APPROBATION DU CONTRAT DE PRÊT POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS

M. Le Maire rappelle que dans le cadre de la gestion des budgets et des investissements de la commune, la contraction d'un prêt est nécessaire.

Le Crédit Agricole et La Poste ont formulé des propositions financières. Après examen de ces propositions, les élus souhaitent valider la proposition du Crédit Agricole selon les conditions suivantes :

	Prêt
Montant	300 000 €
Durée	180 mois
Frais de dossier	300 €
Taux	1.62 %
Echéances	Echéances trimestrielles constantes à 5 642.15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition du Crédit Agricole,
- **DE CONFIRMER** que les crédits sont prévus au budget Principal,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer les documents se rapportant à cette opération.

## 7. SyDEV – REVISION DES STATUTS – EXTENSION DE PERIMETRE

Les statuts du SyDEV ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2013. Pour une pluralité de motifs, évoqués ci-après, le SyDEV a adopté un nouveau projet de statuts lors de sa séance du 17 mars 2017.

Premièrement, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte (loi TECV) trace le cadre et met en place les outils nécessaires à la construction d'un modèle énergétique robuste et durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de protection de l'environnement. La loi modifie notamment les outils de gouvernance nationale et territoriale et les moyens d'actions des collectivités territoriales. La section 6 « Energie » du code général des collectivités territoriales (articles L2224-31 et suivants) a été



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

profondément impactée, avec des conséquences pour le rôle et les compétences des autorités organisatrices de la distribution d'énergie.

Le SyDEV a parallèlement commencé à développer de nouvelles activités pour s'inscrire pleinement dans la transition énergétique et mettre ses compétences au service des communes et des intercommunalités vendéennes.

Deuxièmement, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), en modifiant les règles de représentation des adhérents et en obligeant les communautés de communes à se regrouper pour former des EPCI regroupant une population supérieure à 15 000 habitants, a des impacts sur les statuts du SyDEV.

Troisièmement, La Roche-sur-Yon Agglomération a, lors de son conseil communautaire du 7 février 2017, sollicité son adhésion au SyDEV.

Enfin, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre étant au cœur de la transition énergétique et le SyDEV étant appelé à travailler avec eux de manière croissante dans les années à venir, il est également proposé de revoir les règles de représentation des adhérents afin d'augmenter la représentativité des EPCI.

Le Comité syndical du SyDEV a, par délibération en date du 17 mars 2017, approuvé l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération et adopté un nouveau projet de statuts, dont les principales modifications sont les suivantes :

- ✚ La modification de la liste des adhérents et du nombre et de la composition des comités territoriaux de l'énergie pour tenir compte des fusions de communautés de communes, des créations de communes nouvelles et de l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération,
- ✚ La modification de l'article 6-1 « compétence obligatoire : distribution d'électricité et de gaz » en application des modifications apportées à l'article L2224-31 du CGCT,
- ✚ L'ajout de nouvelles compétences facultatives relatives à la création de stations d'avitaillement de véhicules au gaz, à la production et à la distribution d'hydrogène et à tout autre source de carburant propre,
- ✚ L'ajout de deux articles relatifs aux activités complémentaires du SyDEV, notamment en matière de transition énergétique,
- ✚ La modification des règles de représentation des adhérents : Le comité syndical serait représenté par des délégués désignés directement par les EPCI à fiscalité propre et par la commune de l'Île d'Yeu (1 délégué titulaire par collectivité) et par des délégués désignés par les comités territoriaux de l'énergie représentant les délégués des communes.

Cette révision des statuts serait sans incidence sur les compétences déjà transférées.



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Les modifications relatives aux comités territoriaux de l'énergie et aux règles de représentation des adhérents n'entreront en vigueur qu'à compter du renouvellement de mandat des conseils municipaux et communautaires élus en 2014, soit à compter de 2020.

Les autres modifications entreront en vigueur à compter de la date d'effet de l'arrêté préfectoral qui sera pris à l'issue d'un délai de 3 mois au cours duquel une majorité des adhérents devra avoir approuvé le projet de statuts.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal est invité à délibérer afin :

- ✚ D'approuver le projet de statuts du SyDEV tel que joint en annexe à la présente décision,
- ✚ Donner son accord à l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération.

\*\*\*

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte (loi TECV),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013 – D.R.C.T.A.J./3 – 794, en date du 29 novembre 2013, portant extension de périmètre, transformation en syndicat mixte fermé à la carte et modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée,

Vu la délibération du comité syndical du SyDEV n°DEL013CS170317 en date du 17 mars 2017 relative à la révision des statuts du SyDEV et le projet de statuts annexé,

Considérant que la révision statutaire décidée par le comité syndical du SyDEV porte notamment sur :

- ✚ La modification de la liste des adhérents et du nombre et de la composition des comités territoriaux de l'énergie pour tenir compte des fusions de communautés de communes, des créations de communes nouvelles et de l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération,
- ✚ La modification de l'article 6-1 « compétence obligatoire : distribution d'électricité et de gaz » en application des modifications apportées à l'article L2224-31 du CGCT,



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

- ✚ L'ajout de nouvelles compétences facultatives relatives à la création de stations d'avitaillement de véhicules au gaz, à la production et à la distribution d'hydrogène et à tout autre source de carburant propre,
- ✚ L'ajout de deux articles relatifs aux activités complémentaires du SyDEV, notamment en matière de transition énergétique,
- ✚ La modification des règles de représentation des adhérents : Le comité syndical serait représenté, à compter de 2020, par des délégués désignés directement par les EPCI à fiscalité propre et par la commune de l'Île d'Yeu (1 délégué titulaire par collectivité) et par des délégués désignés par les comités territoriaux de l'énergie représentant les délégués des communes.

Considérant que cette révision des statuts est sans incidence sur les compétences déjà transférées et que le conseil municipal peut se prononcer à tout moment sur le retrait ou le transfert des compétences facultatives,

Considérant que les modifications relatives aux comités territoriaux de l'énergie et aux règles de représentation des adhérents n'entreront en vigueur qu'à compter du renouvellement de mandat des conseils municipaux et communautaires élus en 2014, soit à partir de 2020,

Considérant que conformément aux articles L.5211-17 et L.5211-18 du code général des collectivités territoriales, notre conseil municipal est appelé à se prononcer sur le projet de statuts joint en annexe de la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le projet de statuts du SyDEV tel que joint en annexe à la présente décision,
- **DE DONNER** son accord à l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération.

### **8. INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS**

Vu l'arrêté n°2016-DRCTAJ/3-647 du 16 Décembre 2016 par lequel Monsieur le Préfet de la Vendée a arrêté la création de la nouvelle Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts,

Vu l'article L422-1a du Code de l'Urbanisme, la commune de Bazoges en Pailers étant dotée d'une Carte Communale approuvée, modifiée et révisée par délibération du 6 Juillet 2015, le Maire délivre au nom de la commune les autorisations d'occupation et d'utilisation des sols,

Vu les articles L423-1, R423-14 et R423-15 du Code de l'Urbanisme, l'autorité compétente peut charger des actes d'instruction les services d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cette compétence a été donnée à la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent par délibération du



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

25 Juillet 2011. En raison de la nouvelle Communauté de Communes, Il convient de reprendre une nouvelle délibération.

Oùï la présentation de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE CONFIER** l'instruction des demandes d'autorisation d'Urbanisme aux services de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention.

### **9. FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer,

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2123-20 à L. 2123-24,

Considérant que l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximum et qu'il a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints,

Considérant les décrets n°2016-670 du 25 Mai 2016 et n°2017-85 du 26 Janvier 2017,

Considérant que la commune compte 1 160 habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE DECIDER** qu'à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L. 2123-23 précité, fixée aux taux suivants :
  - ✚ maire : 70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
  - ✚ 1<sup>er</sup> adjoint : 45 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
  - ✚ 2<sup>ème</sup> adjoint : 45 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
  - ✚ 3<sup>ème</sup> adjoint : 45 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
  - ✚ 4<sup>ème</sup> adjoint : 45 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

### **10. CONVENTION N°2016.ECL.0874 RELATIVE AUX MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIERES DE RÉALISATION D'UNE OPÉRATION D'ÉCLAIRAGE**

La réalisation du programme annuel de rénovation de l'éclairage est nécessaire sur la Commune. Le SyDEV a accepté d'engager la réalisation et d'assurer le financement desdits travaux dans les conditions fixées par les décisions de son Comité Syndical. En conséquence, l'établissement d'une convention entre le demandeur et le SyDEV est nécessaire.

Le montant des travaux et de la participation se décomposent de la manière suivante :

Nature des Travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant participation (en €)
Eclairage Public	17 400.00	20 880.00	17 400.00	50.00 %	8 700.00
<b>TOTAL PARTICIPATION EN EUROS</b>					<b>8 700.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le programme de rénovation de l'éclairage public,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération.

### **11. AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES MAUGES ET DU PARKING DES MOTTAIS : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les travaux de la Salle des Mottais se termineront fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Il convient de réaliser l'aménagement de la rue des Mauges et du parking des Mottais.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Consultation a été lancée en Mars 2017. Les Candidats devaient présenter une variante à leurs offres.

La Mairie a reçu deux offres. Monsieur Le Maire présente les deux dossiers au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** les travaux d'aménagement de la rue des Mauges et du parking des Mottais à la société SMTR/SOFULTRAP pour un montant de 197 722 € HT soit 237 266.40 € TTC (variante incluse),
- **D'AUTORISER** le Maire à signer les documents afférents à la Consultation.

### **12. QUESTIONS DIVERSES**

- **Rappel tenue d'un bureau de vote et gestion des permanences,**



## MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

- **Info compétence assainissement,**
- **Info compétence déchets,**
- **Point fête des voisins,**
- **Point Salle des Mottais,**
- **Prochain Conseil Municipal : le 17 Mai 2017 à 19 heures 30**

*L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23 heures 00.*

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GIRARDEAU
<del>Jackie FRONTEAU</del>	Dominique PEAULT	<del>Dany BAUDON</del>	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patricka GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	<del>Rachel BOUDAUD</del>